



Rapport de synthèse



Décembre 2020

AGENCE RÉGIONALE DE DÉVELOPPEMENT (ARD)



ENERGY4IMPACT
ACCELERATING ACCESS TO ENERGY

O.D.E.J
Office Départemental pour l'Emploi des Jeunes



PLASEPRI
PASPED

SÉNÉGAL
FONROCHE
lighting

COPERES
Conseil Patronal des Energies Renouvelables du Sénégal

AEME
Agence pour l'Économie
et la Maîtrise de l'Énergie

ANPEJ
AGENCE NATIONALE POUR LA
PROMOTION DE L'EMPLOI DES JEUNES

FIDA
PROJET D'APPLI À L'INSERTION DES
JEUNES RURAUX AGRI-PRENEURS
(AGR-JEUNES - Tekki Ndaw)

1	Introduction Générale	1
1.1	Cadre d'organisation et partenaires de la 3 ^{ème} édition	1
1.2	Éléments de contexte	1
1.3	Rappel des Objectifs de la 3 ^{ème} édition	2
1.4	Les participants	2
1.4.1	Jour 1 (jeudi 26 novembre 2020)	2
1.4.2	Jour 2 (vendredi 27 novembre)	3
1.4.3	Jour 3 : samedi 28 novembre 2020	3
1.4.4	Identification des participants	3
1.5	Retour sur les actions de communication	4
1.5.1	Principales étapes	4
1.5.2	Réseaux sociaux	4
1.5.3	Supports de communication	5
1.5.4	Médias et communication audiovisuelle	5
1.5.4.1	Les journaux	5
	Communication audiovisuelle	6
1.5.5	Campagne d'affichage et communication de rue	7
1.5.6	Couverture médiatique de l'évènement	7
2	Déroulement du SENSOL 2020	7
2.1	Jour 1 : Jeudi 26 novembre 2020	7
2.1.1	Cérémonie d'ouverture	7
2.1.2	Présentations et communications des partenaires sponsors du salon	8
2.1.3	Présentation des panels	8
2.1.4	Présentation des panels	10
2.2	Jour 2 : Vendredi 26 novembre 2020	12
2.2.1	Présentations et communications des partenaires sponsors du salon	12
2.2.2	Les séances de rencontres, B to C/ B to B	14
2.3	Jour 3 : Samedi 28 Novembre 2020	14
2.3.1	Foire de L'Énergie Solaire de Fatick	14
2.4	Les enseignements du salon	15
2.4.1	L'organisation de l'édition 2020	15
2.4.2	La cérémonie d'ouverture du salon	15
2.4.3	Des panels riches, favorisant le partage d'information et d'expérience	16
2.4.4	Synthèse de l'enquête de satisfaction	16
2.4.5	Synthèse de l'enquête sur les impacts du Salon	16
3	Conclusion	16
3.1	Recommandations	17
4	ANNEXES :	17
4.1	Annexe 1 : Bilan des actions de communication du SENSOL 2020	17
4.2	Annexe 2 : Bilan financier du SENSOL 2020	17

1 Introduction Générale

Les 26, 27 et 28 novembre 2020, s'est tenu, au Conseil Départemental de Fatick et à la Place des Berges du Sine, le 3^{ème} Salon de l'Energie Solaire de Fatick (SENSOL 2020).

L'objectif de cet événement est de poursuivre le renforcement des interrelations entre acteurs du développement, acteurs institutionnels, entrepreneur.es et fournisseurs d'énergies renouvelables au Sénégal, intéressés par le marché que représentent les Régions de Fatick et de Diourbel et en recherche de visibilité dans cette zone. Afin de faciliter les échanges entre ces acteurs, les organisateurs ont déroulé un programme d'allocutions, de panels et de communications, permettant d'informer sur l'offre existante en matière d'énergies renouvelables. Il s'agissait aussi de débattre sur les enjeux liés aux énergies renouvelables et de discuter du thème de cette année : " **l'Energie solaire photovoltaïque à usage productif dans la réduction de la pauvreté en milieu rural**".

1.1 Cadre d'organisation et partenaires de la 3^{ème} édition

A la suite des deux éditions réussies de 2018 et 2019, l'Agence Régionale de Fatick (ARD) et l'ONG Initiative Développement (ID) - sous l'égide de l'Entente Interdépartementale Fatick-Diourbel au Sénégal et la Région Nouvelle Aquitaine en France – ont souhaité renouveler cette activité menée dans le cadre du Programme de Développement des Energies Renouvelables (PRODER). Conformément aux recommandations de la dernière édition, ils ont mis en place plusieurs comités chargés de l'organisation participative du salon : **le comité scientifique** était chargé de proposer un contenu **au comité de pilotage**, chargé des choix stratégiques, opérationnalisés par **l'unité de coordination et de gestion de salon**.

Cette année, le contexte sanitaire marqué par la COVID-19 a rendu la tâche difficile aux organisateurs dans la mobilisation des ressources financières. En effet, certains partenaires historiques n'ont pu soutenir l'évènement cette année. Malgré cela, de nombreux partenariats multisectoriels ont vu le jour pour la réussite de cet évènement. L'ANER (Agence Nationale pour les Energies Renouvelables) s'est notamment positionnée comme partenaire coorganisateur en appuyant financièrement l'organisation du salon et faisant profiter de la puissance de mobilisation de son réseau et de son positionnement d'acteur étatique majeur au niveau national.

Le COPERES et le Ministère du Pétrole et des Energies se sont investis dans l'évènement à travers leur participation au comité scientifique et de pilotage et ont permis d'apporter de nombreux conseils quant à l'organisation de l'évènement et la mobilisation de partenaires techniques et financiers.

Les ODEJ (Offices Départementaux pour l'Emploi des Jeunes) et les antennes régionales de l'ANPEJ (Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes) se sont mobilisées pour l'identification des jeunes en recherche d'emploi et intéressés par le secteur des énergies renouvelables. L'ARD de Diourbel a également appuyé la diffusion de l'information à travers des activités d'affichage dans les Loumas et hôtels de ville des communes de ladite région.

La Mairie de Fatick a facilité la mise à disposition du site des Berges du Sine pour la tenue de la foire, le Restaurant les Berges du Sine a privatisé son sous-sol pour le staff, la Banque Agricole et Enda Energie ont accepté de participer aux panels sans aucune prise en charge.

Enfin, plusieurs structures ont décidé d'appuyer l'évènement à travers la souscription au « Pack partenaire », qui offrait une forte visibilité aux structures détentrices. Il s'agit ici : de l'entreprise Fonroche, du programme PLASEPRI de la Direction de la Microfinance, du projet Agri-Jeunes et de l'Agence pour la Economie et la Maîtrise de l'Energie.

L'évènement a eu pour cadre l'Hôtel du département de Fatick pour la partie forum professionnel, ainsi que la Place des Berges du Sine en ce qui concerne la partie foire de l'énergie solaire.

1.2 Eléments de contexte

A l'heure de la globalisation de l'information, rares sont ceux qui n'ont pas entendu parler du réchauffement du globe terrestre et ses conséquences, menaçant notre commune volonté de vivre ensemble. Ces changements climatiques exigent des réflexions et prises de décisions rapides en vue d'inverser la tendance, en prenant des mesures drastiques en termes d'atténuation et d'adaptation.

Le secteur de la production d'électricité occupe une place de leader en termes d'émission de GES (Gaz à Effet de Serre) par des sources de production d'origine fossiles. De plus, de nombreuses zones rurales éloignées du réseau national ne pourront pas être électrifiées avant de nombreuses années, freinant ainsi le développement socio-économiques et l'attractivité de ces zones.

Il est alors évident que l'utilisation des sources renouvelables d'énergies s'impose comme une solution incontournable couplant : réduction des GES, résilience territoriale, amélioration des conditions de vie des populations rurales et potentialités économiques.

1.3 Rappel des Objectifs de la 3^{ème} édition

Cette édition du SENSOL 2020 avait pour objectif de renforcer la promotion des énergies renouvelables et de consolider le cadre de rencontres et d'échanges entre les différents acteurs du sous-secteur (projets et programmes, entreprises, écoles, universités, entrepreneurs, organisations de la société civile et populations locales, etc.) qui œuvrent pour le développement durable du Sénégal.

De manière spécifique il s'agissait de ;

- ✚ Poursuivre la sensibilisation et l'information des groupes cibles et autres acteurs sur les enjeux liés aux énergies renouvelables et sur leurs intérêts pour la valorisation des chaînes de valeurs des filières productives ;
- ✚ Valoriser la technologie solaire dans les activités productives et la vente d'équipements solaires à usage domestique ;
- ✚ Identifier des solutions de financement viable pour la mise en œuvre d'activités entrepreneuriales autonomes et pérennes ;
- ✚ Présenter les différentes opportunités de création d'activités génératrices de revenus et les potentialités offertes par l'énergie solaire dans les régions de Fatick et de Diourbel ;
- ✚ Créer un espace d'échanges, de partenariat et de collaboration entre les professionnels du secteur et les autres acteurs sur les offres existantes et les innovations en cours ;

1.4 Les participants

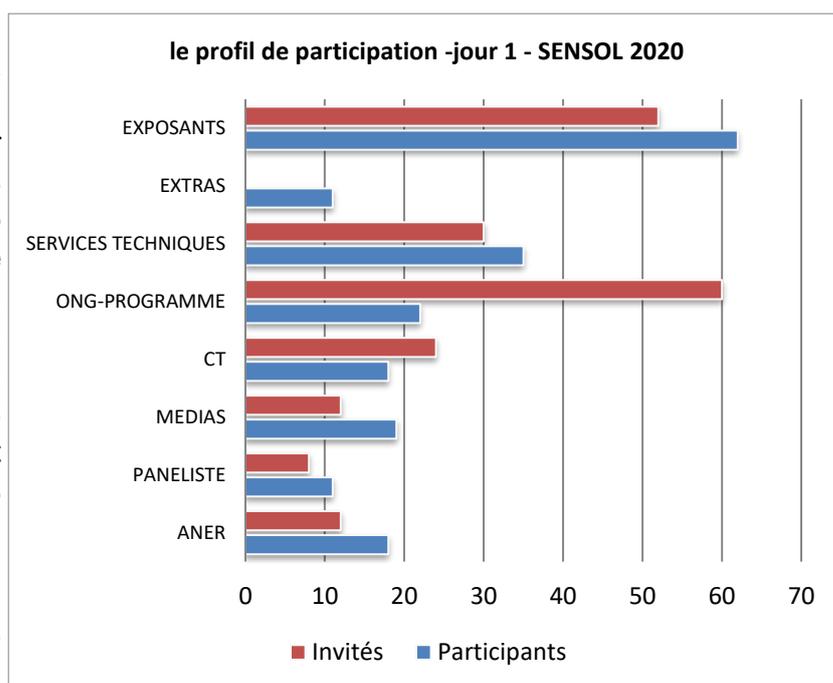
Cette édition a encore été une réussite totale concernant la participation lors des deux premières journées. On note notamment une participation supérieure aux prévisions pour : les exposantes, les services techniques et les médias.

Cette participation record a d'ailleurs engendré des difficultés pour loger tous les non-résidents : l'ensemble des structures d'hébergement de la ville de Fatick ont été saturé et certains ont du faire plusieurs dizaines de kilomètres pour trouver un hébergement.

1.4.1 Jour 1 - jeudi 26 novembre 2020

Les invités « présents » sont ceux qui ont émergé à l'accueil du Salon. Sur les 198 personnes qui avaient été invitées et avaient confirmé leur participation quelques jours avant, **196 personnes sont effectivement venues, soit un taux de participation de 98%**. La figure ci-après illustre le niveau de participation et le profil des participants. C'est une Journée institutionnelle avec comme invités : les institutions, services techniques, autorités administratives (Gouverneur), les Collectivités Territoriales (CT) avec les Maires et Présidents des Conseil départemental, les entreprises, les ONG/programmes, les médias.

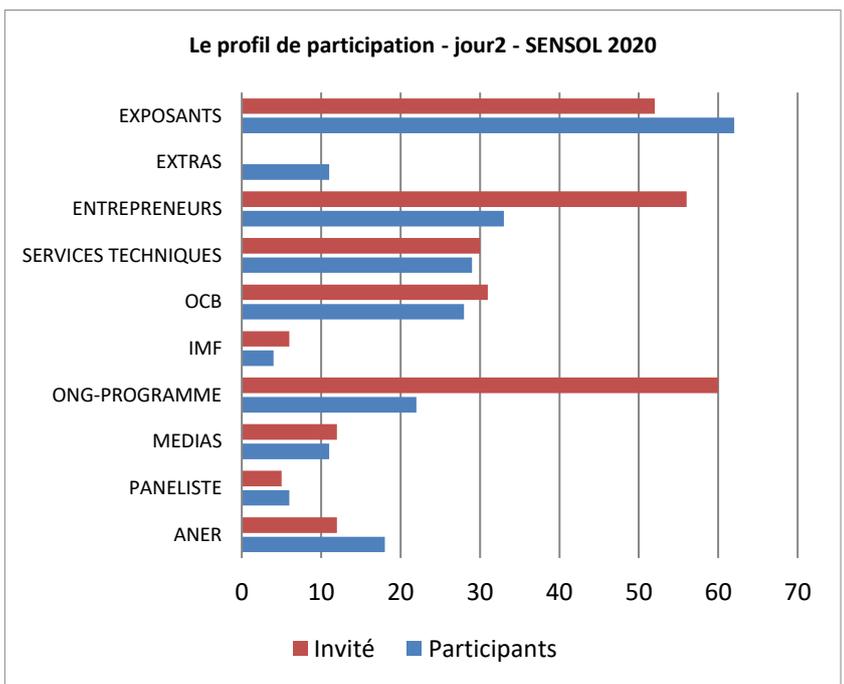
On note la présence de nombreux élus venus représenter leurs communes et obtenir des informations sur les énergies renouvelables.



1.4.2 Jour 2 - vendredi 27 novembre

Le deuxième jour, **224 personnes ont émergé sur les feuilles de présence tenues à l'accueil sur 264 invités, soit un taux de participation de 85%**. Avec une forte participation des jeunes, parmi lesquels, on constate la présence d'étudiants de l'Université Alioune DIOP de Bambey issus de la filière des Energies Renouvelables et celle de jeunes en recherche d'emplois ou déjà lancés dans une activité entrepreneuriale.

Le SENSOL 2020 a également permis la participation de plusieurs Organisations Communautaires de Base (OCB) notamment de 17 Groupements de Promotion Féminine (GPF) et de neuf (09) associations de jeunes **soit un total de 26 associations de jeunes et de femmes**. En plus des Agences, Services techniques, ONG/programmes et médias invités une nouvelle fois le jour 2, 4 Institutions de Microfinance (Mec le Sine, Crédit Mutuel du Sénégal (CMS), Microcred et Caury Microfinance) sont venues participer à cette journée.



Le jour 2 a également été marqué par l'organisation d'une petite animation au niveau du site de la foire de l'Energie Solaire (Berges du Sine) dans la soirée. Ainsi plusieurs jeunes artistes locaux se sont relayés sur le podium. L'objectif étant de drainer la foule en vue de permettre une bonne affluence à la foire prévue le lendemain.

1.4.3 Jour 3 : samedi 28 novembre 2020

La troisième journée a été consacrée à une exposition des entreprises et structures d'appui au développement des énergies renouvelables. C'est une journée ouverte au public afin qu'il soit en contact avec les acteurs des énergies renouvelables du Sénégal. Elle a enregistré une faible affluence (environ 150 visiteurs). Néanmoins, la foire a permis aux visiteurs présents sur les lieux de découvrir une large gamme de produits et services liés aux énergies renouvelables. Quelques ventes ont également pu être notées du côté de certains fournisseurs.

1.4.4 Identification des participants

- **Les entreprises du secteur des Energies renouvelables**

19 entreprises ont participé à cette édition du SENSOL, dont 16 exposantes. Il s'agit de Little Sun, Bonergie, Oolu solar, Lagazel, Vitalité, Africa Energie, NRJ Solaire, Fonroche, SBG, Lynergies, Jant Bi, PEG, Elle Solaire, Flex Nrj, Sareev, Tanfon Envisolar Prestige et Mafatim. **52 personnes** sont venues les représenter au niveau des stands. 04 entreprises ont été représentées lors des panels (Oolu Solar, SBG, Métanazer et Tysilio) dont deux d'entre elles n'étant pas exposantes (n'ayant souscrits à aucun des packs proposées). Il s'agit de Métanazer et Tysilio.

- **Les structures partenaires**

En plus de ces exposants, 09 structures (Agences, ONG, structures de formation, Banque...) - représentées par une vingtaine de personnes - ont apporté leur contribution au Salon et bénéficié d'un temps de parole et d'exposition de leur offre en matière de services (aide à l'emploi, formation, financement d'activité vertes, etc.). Il s'agit de l'AEME, du PLASEPRI, d'AGRIJEUNE, du COPERES, de CULTIVERT, de LBA, du PROMESS, du PNB et de l'ASN.

- **Le staff**

Les personnes s'activant dans l'organisation et la sécurité du Salon étaient les suivantes : 5 personnes de l'équipe de coordination (3 de l'ARD et 2 de l'ANER), 19 agents et hôtesse, 2 chargés de communication (1 de l'ARD et 1 de l'ANER), 5 Agents de Sécurité de Proximité (ASP), 1 gardien, 2 chauffeurs, 2 chargées de nettoyage, 2 appuis comptable, 1 ingénieur du son, 2 rapporteurs, et 1 appui logistique.

L'ensemble du staff du Salon solaire comprenait **plus d'une quarantaine de personnes** par jour.

- **Au total**

On dénombre un minimum de **240 personnes** présentes sur le site le premier jour du forum, **374** le deuxième jour et **192 (visiteurs + exposants + staff)** le samedi **soit un total de 806 personnes**.

1.5 Retour sur les actions de communication

Pour atteindre ses cibles, l'ARD s'est attachée les services d'un expert en communication/médias sur qui elle s'est appuyée pour mettre en œuvre toutes les activités de communication et marketing du Salon sur une durée de 4 mois. C'est ainsi que des actions de communication pertinentes destinées à un public avec différentes cibles, ont été menées.

1.5.1 Principales étapes

Les actions de communications autour du SENSOL 2020 ont été multiples et se sont étalées sur plusieurs mois. Nous pouvons noter les principales étapes suivantes

- Elaboration du Plan de Communication du Salon de l'Energie Solaire de Fatick (SENSOL) 2020 ;
- Lancement de la mise en œuvre du plan de Communication ;
- Gestion des activités de communication suivant une approche participative et respectant une augmentation progressive de l'intensité des informations à partage (réseaux sociaux, médias, ...) ;

1.5.2 Réseaux sociaux

La communication dans les réseaux sociaux a bien fonctionnée et a permis non-seulement de toucher un public large mais également d'informer les partenaires en temps réel des nouveaux inscrits et du contenu du programme de l'évènement.

Rien que sur Facebook, on peut noter pas moins de 31.845 personnes touchées entre Juillet & Novembre 2020, 404 mentions « j'aime », et 3.069 interactions créées, sans aucun sponsoring.

Une couverture Facebook-live des panels et des temps forts de SENSOL 2020 a été réalisée en direct, avec des entretiens avec les autorités, les exposants, les organisateurs et les participants sur la page Facebook du Salon.



Image 1: Foire de l'Energie solaire: Jant bi et Flex NRJ

Le tableau ci-dessous résume les publications sur les réseaux sociaux :

Nombre de publication	Réseaux Sociaux	Lien	Date de publication
68	Facebook	https://www.facebook.com/SENSOLFATICK2020	Entre le 22-07-20 et le 22-12-20
48	LinkedIn	https://www.linkedin.com/company/salon-de-l-energie-solaire-de-fatick/	Entre le 21-09-20 et le 11-12-20
Total : 116 publications			

1.5.3 Supports de communication

En plus de ceux numériques ayant permis d'alimenter les réseaux sociaux, un grand nombre de supports de communication ont été élaborés, soit permettant un affichage dans les rues et lieux stratégiques des communes de la région de Fatick, soit pour que les participants à l'évènement puissent conserver un souvenir de l'évènement et par là, en fasse la promotion.

Ci-dessous, les principaux supports de communication utilisés (détails en Annexe 1)



Type de support	Quantité
Banderole pour fond de scène 6mx1, 5	01
Banderole bâches 4mx1	03
Affiche a1	50
Affiche a2	75
Affiche a3	200
Plaquettes 2 volets	700
Sac en fibre bio végétal + impression	425
Sacs en tissu personnalisés	87
Gobelets en plastique en couleur + impression	700
Badges + cordons	421
Tee-shirt blancs + impression	100
Polos blancs + impression	100
Clés USB + impression logo (8 giga)	50
Bloc-notes personnalisés simples	700

1.5.4 Médias et communication audiovisuelle

1.5.4.1 Les journaux

Malgré l'avènement du numérique, les journaux papiers restent encore très lus par de nombreux sénégalais. L'équipe du SENSOL a décidé d'utiliser plusieurs journaux papiers et web, pour diversifier les cibles :

- 1 Bandeau à la une du journal L'Evidence
- 1 Insertion dans l'Observateur & Le Soleil
- 1 Bannières Web dans le site de Seneweb (07 jours) et dans celui de Senenet.net (10 jours) ;

Communication audiovisuelle

Le canal radiophonique a été utilisé de manière touchant d'une part un public très large à travers une émission de grande écoute à diffusion nationale (RFM), et d'autre part une radio communautaire locale :

- Une émission a eu lieu à RFM Dakar dans le bloc d'informations de RFM Matin sous la houlette de Babacar FALL & Georges Déthié DIOP avec comme invité M. Djidiack FAYE, le Directeur de l'ARD de Fatick le vendredi 27 novembre 2020 de 07h40 à 8h00 sur l'ensemble du réseau synchronisé de la Radio Futurs Médias ;
- Une émission eu lieu à NDEF LENG FM Fatick avec comme invités Famara DIEDHIOU, Chargé de Projet ENR à l'ARD de Fatick, EL Hadj Adama DIENG, Cellule de Communication de l'ANER et Pape Diomaye THIARE, Consultant & Chargé de Communication du SENSOL 2020 la veille du Salon le mercredi 25 novembre 2020 ;
- 3 spots publicitaires en français, wolof et serère ont été produits à Fatick, puis diffusé sur RFM Dakar pendant 8 jours puis dans les 04 stations locales de Fatick & Diourbel : RTS & NDEF LENG FM à Fatick & RTS & BAOL FM à Diourbel (20 spots diffusés par radios) ;



Image 2: Le Directeur de l'ARD au studio de la RFM Dakar

La vidéo également été largement utilisée avec :

- Le montage d'un mini-film sur le FESFA 2019 (2^{ème} édition du salon ayant eu lieu en 2019) et publication sur Youtube
- La production d'une bande-annonce du SENSOL 202 et sa diffusion à 7 reprises sur SEN TV grâce à une convention liant l'ANER à SEN TV.

Les différentes vidéos réalisées ou utilisées pour cette édition sont citées ici :

Publication - Titre	Lien	Date de publication
REPORTAGE SINE TV FATICK SENSOL 2020	https://youtu.be/aCAojGeBB3g	09/12/2020
REPORTAGE SEN TV SENSOL 2020	https://youtu.be/wezpAxGk1Ns	08/12/2020
B A SENSOL 2020 WOLOF	https://youtu.be/tE62zi7iAiU	23/11/2020
TEMPS FORTS FORUM SOLAIRE FATICK 2019 #SENSOL FATICK 2020	https://youtu.be/56OdRjKFEJA	18/11/2020
REPORTAGE ZIK FM SENSOL 2020	Diffusé à la radio ZIK FM	26/11/2020
#Rfmmatin avec Babacar FALL - invite : Djijack FAYE - 27 novembre 2020	https://www.youtube.com/watch?v=jTTQWX6ag4o&t=6s	27 novembre 2020

1.5.5 Campagne d'affichage et communication de rue

Pour mobiliser les populations à participer, notamment à la foire ouverte au public, des caravanes de promotion de l'évènement ont été organisées dans les rues de Fatick.

Ces caravanes ont permis de compléter le travail fait dans le cadre de l'affichage dans les points stratégiques de Fatick et Diourbel.

1.5.6 Couverture médiatique de l'évènement

L'évènement a connu une excellente couverture médiatique cette année : 19 journalistes de 16 médias étaient présents pour le lancement du SENSOL et 10 étaient présents sur les 2 jours.

Il s'agit des médias suivants : RTS, Le Quotidien, RFM-TFM, Le soleil, APS, NDEF LENG FM, SINE TV, ZIK FM et SEN TV, l'AS, Mindiss TV, Walf TV, SINE TV, Mindiss TV, Fatick TV, Fatick TV, TFM, Fatickois Net et Source A

Un point de presse a eu lieu après la cérémonie officielle d'ouverture et de nombreuses interviews ont été réalisées.

2 Déroulement du SENSOL 2020

Le SENSOL 2020 (3^{ème} édition) s'est déroulé du 26 au 28 novembre 2020 à Fatick sous le thème principal : « L'énergie solaire photovoltaïque à usage productif dans la réduction de la pauvreté en milieu rural ».

2.1 Jour 1 : Jeudi 26 novembre 2020

2.1.1 Cérémonie d'ouverture

A la suite de l'installation des participants venus d'un peu partout, cette 3^{ème} édition du SENSOL a débuté par la cérémonie d'ouverture officielle, tenue au niveau de la grande salle de délibération du Conseil Départemental de Fatick, sous la présidence de M. El Hadj Malick Semou DIOUF, l'Adjoint au Gouverneur chargé des affaires administratives.

Cette cérémonie constitue un moment solennel de partage, d'orientations stratégiques et de cadrage du déroulement des activités. De ce fait, elle a commencé par une allocution de M. Djidiack FAYE, le Directeur de l'ARD de Fatick qui a magnifié des relations de collaboration avec l'ANER et s'est félicité de la forte participation des partenaires et des acteurs professionnels. Madame Anne CALVEL-MAÏGA, représentante de ID au Sénégal & au Burkina Faso, a par la suite, axé son intervention sur le contexte de la transition énergétique et du développement des territoires. Elle s'est satisfaite de la bonne synergie et de la solidarité, entre les acteurs pour arriver à la mise en œuvre de ce salon qui est en train de grandir. Par la suite, M. Djibril NDIAYE, le Directeur Général de l'ANER a magnifié l'engagement des autorités territoriales qui cherchent à tirer profit des opportunités offertes par l'énergie solaire. Il a, dans son discours, explicité la politique de l'Etat dans la promotion et la vulgarisation des sources d'énergies solaires notamment avec le mix énergétique, avant d'aborder les points relatifs aux réalisations et autres résultats obtenus au-delà des objectifs assignés. Pour finir, il a salué la bonne collaboration entre l'ARD de Fatick et l'ANER pour le déroulement de cette activité.



Image 3: Cérémonie officielle d'ouverture du SENSOL 2020

A la suite des organisateurs, M. François BOCKEL, Conseiller adjoint de Coopération et d'Action Culturelle, représentant l'Ambassade de France au Sénégal, a rappelé certaines dispositions du premier accord de Paris sur les changements climatiques qui fête ses cinq ans et les engagements de l'Etat du Sénégal à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il a aussi, dans son

allocution, parlé du spectre large des intervenants du secteur, la participation d'une entreprise française dans l'exécution du grand projet d'installation des lampadaires solaires sur tout le territoire national.

Quant à M. Omar SENE, Président de l'entente interdépartementale Fatick-Diourbel, il a insisté sur la pertinence et l'importance de ce salon qui fait de Fatick, la capitale de l'énergie solaire du Sénégal. Il s'est réjoui de l'axe Fatick – Diourbel qui bénéficie depuis plus de dix ans, d'une relation de coopération décentralisée avec la Région Nouvelle Aquitaine en France. Le Président du Conseil départemental de Fatick n'a pas manqué de souligner les raisons de la naissance du SENSOL, notamment créer des interrelations entre les entreprises du secteur de l'énergie solaire, les acteurs du développement et des micro-entrepreneurs de la région de Fatick. Il a également, apprécié les résultats obtenus par le Programme de Développement des Énergies Renouvelables (PRODER), qui vise à réduire la pression sur les ressources naturelles et faire la promotion des énergies renouvelables en général et de l'énergie solaire photovoltaïque en particulier.

L'adjoint au Gouverneur, chargé des affaires administratives a procédé à l'ouverture officielle du Salon de l'Energie Solaire (SENSOL) de Fatick. Il a, au nom de Madame le Gouverneur de la région de Fatick, salué le partenariat noué, entre le Ministère du Pétrole et des Énergies, à travers l'Agence Nationale pour les Energies Renouvelables (ANER) et l'Agence Régionale de Développement (ARD) de Fatick. Il a par la suite, magnifié la vision du Chef de l'Etat à travers le référentiel de développement économique du Sénégal caractérisé dans les programmes d'actions prioritaires pour une mise en œuvre du mix énergétique (LPDSE). Une visite des stands par les autorités et un point de presse ont suivies l'ouverture officielle.

2.1.2 Présentations et communications des partenaires sponsors du salon

A la reprise des travaux, l'occasion a été donnée aux partenaires sponsors du salon (AEME, FONROCHE LIGHTNING et COPERES) de se présenter à l'audience.

Créée en 2011, l'Agence pour l'Economie et la Maîtrise de l'Energie (AEME), a pour missions de réduire les dépenses d'électricité des bâtiments de l'administration, d'améliorer l'efficacité énergétique de l'éclairage public, des équipements électriques et d'assurer la transition énergétique des services techniques, infrastructures et programmes de l'état. Ces travaux ont jusqu'à présent permis une économie sur la consommation de 4.53 milliards de FCFA.



Image 4: Point de presse avec l'Adjoint au Gouverneur

Le représentant de **FONROCHE** a préféré réserver sa communication lors du deuxième panel. Néanmoins, il souligne que la société française s'active dans trois domaines (le biogaz, l'éclairage solaire et la géothermie profonde).

Le représentant du **Conseil Patronal des Energies Renouvelables du Sénégal (COPERES)** a déclaré que l'association créée en 2015 regroupe des acteurs du secteur privé des différentes filières des énergies renouvelables.

2.1.3 Présentation des panels

- **Panel 1 : Etat des lieux du secteur de l'énergie, focus sur les réalisations faites au niveau de Fatick et de Diourbel, sous la modération de M. Djidiack FAYE, Directeur de l'ARD de Fatick**

Le premier Panel, modéré par M. Djidiack FAYE, Directeur de l'ARD de Fatick a enregistré, quatre présentations de haute facture, suivies d'un débat très intéressant.

La première présentation préparée par M.Issa Rohou Laye SONKO, expert en énergies renouvelables à la Direction de l'Electricité (Ministère du Pétrole et de l'Energie), est axée sur le cadre légal et réglementaire tel que défini dans la politique de développement du secteur de l'énergie.

Il a fait l'état des lieux du secteur de l'énergie au Sénégal avant de présenter le cadre législatif, réglementaire et stratégique. Il a indiqué les éléments du contexte, la lettre de politique sectorielle, les lois et décrets, etc.



Image 5: Public lors de la cérémonie des panels du SENSOL 2020

La deuxième présentation est assurée par Mme Ndèye Khadidiatou Alioune Ndiaye, ingénieure polytechnicienne en énergies renouvelables à l'Agence Nationale pour les Energies Renouvelables. Elle a gratifié l'audience de la réalisation de projets avec des installations d'énergies solaires dans différentes régions du Sénégal, notamment l'introduction des pompes solaires dans la production maraîchère, la mise en place des projets d'autonomisation des femmes dans la transformation des produits halieutiques et agricoles non ligneux, l'autonomisation des infrastructures sociales de base, enfin

l'accompagnement dans la sécurisation des biens publics et sociaux avec l'installation des lampadaires solaires : 50.000 en phase 1 et 100.000 en phase 2.

La troisième présentation est l'œuvre de M. Mor Ndiaye, responsable communication marketing et genre du Programme National de Biogaz du Sénégal. Il a parlé de la politique nationale de vulgarisation de biodigesteurs avec des déchets combustibles, animaux (bouse de vache) avec son fort potentiel de création d'une économie circulaire, création d'emplois verts.

La quatrième présentation est assurée par M. Abdou DIOP, ingénieur polytechnicien et chef de département étude planification de l'Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale (ASER). Il a abordé les points relatifs à la politique de promotion et d'installation des réseaux d'électrification rurale, de l'accompagnement des Promoteurs privés dans l'installation des grandes centrales solaires qui injectent dans le réseau SENELEC portant la production énergétique à plus de 430 MWC.

Le débat qui a suivi a enregistré des interventions d'une quinzaine de participants qui ont abordé des questions et autres contributions qui ont tourné autour de :

- L'information, la promotion et l'appropriation par les collectivités territoriales du Programme National Biogaz, les possibilités de collaboration avec les cellules villageoises et autres organisations territoriales, ainsi que la faisabilité, l'acceptabilité et la mise en place de biodigesteurs,
- La prise en charge des aspects qualités des équipements solaires importés,
- Le besoin de développer des industries de production locale d'équipements solaires, en relation avec le secteur privé,
- Le mode de distribution des lampadaires solaires qui a laissé en rade plus de 350 communes et les processus de sélection et de choix des villages à électrifier,

- Les faibles réalisations de l'ANER au niveau de certaines collectivités de la région, face à l'ambition pour un accès universel à l'électricité, les relations entre l'Agence et la SENELEC,
- La territorialisation des politiques publiques, une réflexion à engager au niveau des territoires pour leurs transformations sociales, des enjeux de développement, des orientations politiques claires et des solutions possibles qui sont à la portée des communautés,
- L'engagement du secteur privé et des citoyens dans le cadre d'une logique de développement durable,
- L'électrification, une nouvelle priorité au niveau des collectivités qui cherchent à améliorer le cadre de vie des populations ;
- L'incohérence des taux d'électrification annoncée au niveau de certaines zones des départements qui ne sont pas conformes aux réalités des terrains ;
- La priorisation des interventions pour l'électrification intégrale des infrastructures sociales de base comme les écoles où les besoins sont énormes surtout dans le contexte du COVID -19, avec le besoin de recourir au télé enseignement,
- Le besoin d'acquisition de fours solaires pour la transformation de l'anacarde et des chambres froides solaires pour les producteurs (maraichers) et autres acteurs transformateurs de produits locaux,
- La situation de certaines installations solaires qui ne sont plus utilisées, parce que réalisées dans des zones qui ont finalement bénéficié de l'extension du réseau électrique.

Pour l'ensemble de ces points, les panélistes ont tour à tour apporté des réponses et autres réactions afin de donner des informations pertinentes aux différents participants.

Le représentant du Ministère du Pétrole et des Energies a parlé de la fiscalité et des impôts sur les revenus prévus par la loi de 2010. Il rassure aussi les participants sur l'absence de conflit d'intérêt entre l'ASER et la SENELEC.

La représentante de l'ANER a informé de l'existence d'un important programme d'électrification des infrastructures sociales de base avec une priorité pour les secteurs de la santé et de l'éducation dans la zone du bassin arachidier. La priorité est accordée aux infrastructures situées dans les villages ou zones non électrifiées (postes de santé, écoles, bâtiments communautaires, etc.). La deuxième phase des 100 000 lampadaires sera orientée vers les communes qui n'avaient pas bénéficié de la première distribution.

Le représentant de l'ASER a indiqué qu'il y a des options à étudier afin de voir comment gérer les installations photovoltaïques des villages qui ont eu à bénéficier de l'extension du réseau. Un comité de pilotage est prévu afin de statuer sur les options que l'étude en cours va proposer. L'Etat cherche à réaliser l'accès universel en 2025. La région de Fatick affiche un taux d'accès à l'électricité de 41%.

Le représentant du PNB a annoncé la possibilité de collaboration avec les collectivités, l'ANPEJF, l'ONG Ndef Leng, les Universités, les organisations des jeunes et des femmes pour une amélioration des approches et des stratégies. Le programme travaille d'ailleurs avec de petites organisations de producteurs et a signé des conventions de partenariat avec les Universités de Dakar, de Saint – Louis, de Ziguinchor et du Sine Saloum. Il indique l'existence de villages pilotes comme Gueye Gueye dans le Bambey, ou encore à Niakhar qui méritent d'être visité pour une meilleure compréhension des avantages du biogaz.

2.1.4 Présentation des panels

Panel 2 : Solutions de financement, d'entretien et de maintenance des infrastructures solaires photovoltaïques avec un focus sur les installations publiques

Le deuxième Panel, modéré par M. Kader DIOP, conseiller technique du Directeur Général de l'ANER, a enregistré cinq présentations suivies d'un débat qui a mobilisé les participants.

M. Abdou Aziz DIEDHIOU de La Banque Agricole du Sénégal a présenté dans sa communication les nouveaux dispositifs et les opportunités de financement vert avec des crédits concessionnels sur le climat et une disponibilité pour accompagner tous les porteurs de projets à forte valeur ajoutée sociale et environnementale.

Accréditée auprès du fonds vert climat, la banque intègre systématiquement la gestion durable du risque climatique dans ses financements. Elle développe actuellement des offres de « finance climatique » et un « guichet vert » pour des produits et services adaptés au développement d'une économie inclusive et circulaire. L'Ingénieur Forestier Agroéconomiste, spécialisé en Economie et

Sociologie rurales a ajouté que l'institution bancaire est aujourd'hui la 2^e structure sénégalaise accréditée au fonds vert climat après le Centre de Suivi Ecologique (CSE).

M. Ghislain COUSTON, Responsable commercial de TYSILIO, a fait le bilan des réalisations de la société en Afrique. Celle-ci collabore avec des équipes locales pour la construction, l'entretien et la maintenance de centrales solaires qui offrent des réductions de 5% à 15% par rapport aux tarifs de la SENELEC. TYSILIO fait de la vente, de la location-vente et du leasing.

M. Abdoulaye NDIAYE, chargé du partenariat au PROMESS (Professionnels pour la Maîtrise de l'Energie Solaire et Solidaire, une association spécialisée dans la formation des techniciens en charge de la maintenance et du monitoring des installations solaires).

M. Fadel TRAORE, ingénieur et responsable relations institutionnelles Afrique de l'ouest pour Fonroche est revenu pour une plus large présentation de l'entreprise adjudicataire du projet d'installation des 50.000 lampadaires solaires au niveau de certaines collectivités territoriales du Sénégal. Il annonce l'existence d'une plateforme de suivi des lampadaires afin de vérifier le fonctionnement et l'état des batteries. Elle permet de faire l'entretien et la maintenance du réseau d'éclairage.

Mme Mariame BA, country manager Sénégal à OOLU SOLAR a fait une présentation de sa structure, une entreprise inclusive et sociale participant à la mise en place de systèmes de boutiques solaires avec une formule Pay as You Go (facilitant l'accès des populations en sites isolés aux produits et équipements solaires). Elle recrute des jeunes de la zone d'intervention et travaille avec les groupements de femmes.

A l'issue de la séance des présentations, le modérateur a souhaité prendre au plus, les réactions de cinq participants, compte tenu de l'heure tardive. Il s'en est suivi un débat fructueux entre les entreprises, les représentants des collectivités territoriales et les décideurs politiques et économiques. Les points qui suivent ont été abordés :

- Les dispositions du crédit-bail proposé par la banque agricole,
- La différence entre la maintenance préventive et curative,
- La situation de la centrale solaire de Gossas village qui n'a pas fonctionné depuis plus de deux ans pour des problèmes de dimensionnement,
- Le besoin d'inclure les dimensions « entretien et maintenance » dans les cahiers des charges et d'en informer les CT bénéficiaires,
- La procédure de réparation des poteaux des lampadaires solaires heurtés par des véhicules,
- L'accès aux stages et à l'emploi pour les étudiants dans les entreprises,

Pour l'ensemble de ces points, les panélistes ont tour à tour apporté des réponses. Il a été reconnu que certaines centrales solaires rencontrent souvent des problèmes de dimensionnement et que la dimension « entretien et maintenance des installations » devrait intégrer les cahiers de charges. Le projet des 50.000 lampadaires a prévu une garantie et une maintenance sur six années. L'installation d'un lampadaire répond à des normes qui sont surveillées par le bureau de contrôle. Un lampadaire heurté doit être réparé avec l'assurance du véhicule, selon les procédures en vigueur dans notre pays.

Le représentant de la Banque Agricole précise que le crédit-bail est mis en place mais aucun client n'a encore sollicité un financement sous ce régime. Il invite les participants à se rapprocher de la Banque, pour de plus amples informations.



Image 6: Public du SENSOL 2020 lors des panels

Par ailleurs, les universités et autres écoles de formation sont invitées à se rapprocher des entreprises et signer avec elles des conventions de partenariat qui devraient faciliter l'accès aux stages, à l'emploi et mieux organiser la recherche sur des thématiques qui intéressent les entreprises.

Cette première journée a été clôturée à 19h15, avec un rappel, par le modérateur général, des points essentiels qui ont été abordés et la présentation de l'agenda de la journée suivante.

2.2 Jour 2 : Vendredi 26 novembre 2020

2.2.1 Présentations et communications des partenaires sponsors du salon

Le forum professionnel, organisé dans la salle de délibération du Conseil départemental, a démarré avec les présentations des partenaires sponsors du forum qui ne s'étaient pas présentés la veille. Il s'agit notamment de PLASEPRI, ODEJ-ANPEJ et d'AGRI JEUNES.

M. Makhary SAMB, chargé de communication du PLASEPRIS/PASPED de la Direction de la Microfinance, a présenté les deux phases du PLASEPRI, un projet de l'Etat du Sénégal, financé par la coopération italienne. Avec ses deux lignes de crédit destinées aux PME et à la Microfinance, le projet augmente les capacités du secteur privé sénégalais. Le projet permet aux PME d'accéder à des financements de 20 à 200 millions avec un taux d'intérêt de 8% et aux Services Financiers Décentralisés (SDF) des montants allant de 2 à 20 millions avec un taux d'intérêt de 12%.

L'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (ANPEJ) a été représentée par M. KANE. Il a donné l'essentiel des indicateurs concernant la jeunesse, avant d'indiquer les services offerts, les lignes de financements (auto emploi des jeunes, fonds de financement à l'entrepreneuriat, appui aux acteurs du secteur informel) et les nombres de projets financés (23 boulangeries, 06 centres incubateurs, 06 fermes agricoles, etc.)

M. Ousseynou DIOP, chef du Projet ODEJ (Offices Départementaux pour l'Emploi des jeunes) a explicité le processus de création des ODEJ au niveau des départements. Une approche territoriale pour la création d'espaces dédiés à l'accueil et à l'orientation des jeunes. Entre autres activités, les ODEJ accompagnent et renforcent les capacités des jeunes dans les techniques de recherche d'emploi, de stage, de rédaction de CV, de préparation à l'insertion, dans l'orientation des bacheliers, le réseautage des acteurs, etc.

AGRI JEUNES (Tekki Ndawgni) a été présenté par M. Youssou NDONG qui a entamé sa communication par un rappel des objectifs et des résultats attendus. Le projet cible principalement 150 000 jeunes ruraux âgés de 15 à 35 ans dont 50% de femmes. Il ambitionne aussi d'accompagner la création de 25 000 entreprises viables et 45 000 emplois décentés dans le cadre du respect des dimensions genre et inclusion sociale.

A l'issue de la séance des présentations, le modérateur a inscrit et remis la parole à trois participants qui ont abordé les points suivants :

- Les difficultés d'accès à l'emploi des jeunes et l'immigration clandestine ; les pistes de solutions à rechercher,
- Les taux d'intérêt des prêts de sortie accordés par les banques, les garanties exigées aux jeunes pour l'accès au crédit,
- Les cadres de concertation à mettre en place entre les différents acteurs,
- La résilience des bénéficiaires après le retrait des bailleurs,

Des réponses appropriées ont été apportées à ces questions par ces partenaires sponsors du Salon.

Le représentant de PLASEPRI a donné les taux de placement qui varient en fonction des lignes (PME, Microfinance), des montants et des cibles qui peuvent être prioritaires ou non. Selon le représentant de ANPEJ, il faut des missions de sensibilisation et d'information, sur les offres de services, afin de lever les préjugés et autres incompréhensions des jeunes. Le représentant de l'ODEJ de Fatick pense qu'il faut un accompagnement personnalisé en fonction de la cible. Il faudra également instituer un cadre de concertation pour une collaboration dynamique des structures qui s'activent dans l'accompagnement, la formation, le coaching, le financement et l'emploi des jeunes.

Panel 3 : Entrepreneuriat, formation, recherche, innovation sur les énergies renouvelables : quels résultats, quelles opportunités ?

Le troisième Panel, modéré par **M. Mamadou Wade, Enseignant Chercheur à l'Ecole Polytechnique de Thiès**, a enregistré cinq communications, suivies d'un débat qui a mobilisé les participants.

La première présentation est l'œuvre de **M. Almamy SAGNA, Directeur Général de SBG Africa**, une entreprise spécialisée dans la fabrication et l'installation de technologies de biogaz domestique. L'entreprise a initié une plateforme de paiement digitalisé appelée « Parrainel » avec 1500 utilisateurs présents dans cinq régions (Matam, Kolda, Sédhiou, Tambacounda et Kaolack). Les clients peuvent ainsi ouvrir leur compte, faire des versements en fonction de leurs possibilités et vérifier les montants de leurs cotisations. Cette plateforme qui facilite l'acquisition de tous matériels et équipements solaires peut être partagée avec les autres entreprises adhérentes.

M. Audrey KAKPOHOU, Directeur Technique de l'entreprise Nadji-Bi Sénégal, a fait une brève présentation de l'entreprise sociale de conception, production et distribution de produits solaire. L'entreprise se distingue par son département Recherche & Développement, ainsi qu'une chaîne d'assemblage 100% sénégalaise.

La troisième présentation est faite par **M. Moussa Diop, chargé de projet solaire et chaîne de valeur agriculture à ENDA ENERGIE**. Il a donné les informations utiles sur le Programme Energie Durable pour l'Entrepreneuriat et le Climat (PEDEC), un programme qui s'active dans l'installation de mini-centrales solaires pour des usages économiques avec deux services : le PEM et le POMPAGE. Cette approche permet à celui qui le souhaite, d'installer une pompe solaire PAYGO et sur la base des montants prépayés, l'utilisateur achète des quantités de pompage voulues et le compte de la pompe est ainsi débité. Le programme renforce aussi les capacités organisationnelles et entrepreneuriales des bénéficiaires.

Le Professeur Fadel KEBE, enseignant -chercheur à l'Ecole Supérieure Polytechnique de Dakar et administrateur de EOL Sénégal, est revenu sur la technologie de mini systèmes d'énergie éolienne en faveur des producteurs maraichers se trouvant sur le littoral à fort potentiel socio-économique. Il a explicité l'expérience de la startup EOL SENEGAL, une fabrication locale d'aérogénérateur de petite puissance destiné à l'électrification rurale décentralisée. Une activité de recherche appliquée qui démontre que le Sénégal, avec l'éolien, dispose d'un atout pour solutionner ses problèmes énergétiques. Il faudra nécessairement partir des réalités locales et se munir d'un important appui financier afin de pouvoir capitaliser et répliquer cette importante expérience.

L'entreprise METHANIZER présentée, en cinquième position, par M. NDAO, est spécialisée dans la méthanisation des matières organiques dans des biodigesteurs. Elle propose deux types de biodigesteurs : le home biogaz et le Jalla gaz. Elle propose aussi des sessions de formation sur le biogaz.

Enfin, les participants au Forum ont pu bénéficier du témoignage émouvant et captivant de **Mme Awa SENE, l'exemple achevé d'une femme entrepreneuse qui s'active aussi dans le solaire photovoltaïque**. Elle a expliqué son parcours et montré qu'avec abnégation et sérieux au travail, on peut réussir ses activités. En effet, elle a eu à acquérir un congélateur solaire et a réussi à rembourser, totalement et avant terme son crédit. Elle a pu réinvestir ses bénéfices et multiplier les gains.

Après ce témoignage, un débat a suivi avec six orateurs qui ont abordé des points qui se résument comme suit :

- Les dispositions nouvelles que M. KEBE devrait prendre si on lui demandait de réinventer l'éolienne,
- Le besoin pour les acteurs de la recherche, les responsables des programmes et les financiers de travailler ensemble pour de meilleurs résultats,
- Les types de déchets organiques ou ordures ménagères à utiliser pour les différents modèles de biodigesteurs, la possibilité de déplacer le biodigesteur d'un lieu à un autre, leurs coûts, les problèmes rencontrés,
- La cherté des équipements solaires et des factures d'électricité au Sénégal,
- Le modèle de gestion des mini-centrales, la prise en compte des dimensions entretien, maintenance et amortissement,
- L'expérience de EOL Sénégal, à l'arrêt depuis 2014, devrait être relancée par l'Etat du Sénégal. Les autres types de produits qui pourraient être utilisés dans le cadre de l'innovation technologique,

- La sécurité à l'échelle villageoise, par rapport à l'utilisation des biodigesteurs pouvant dégager du méthane qui peut être toxique pour les populations rurales,
- Des jeunes regroupés en associations et travaillant dans le développement de l'élevage ont besoin d'encadrement et d'orientation pour les aider à rester dans leurs territoires.

Pour l'ensemble de ces points, les panélistes ont apporté des réponses. Il a été affirmé que l'énergie renouvelable est considérée chère notamment parce que les équipements et autres matériels sont importés et qu'ils doivent intégrer le coût de transport et dédouanement. Il faudra faire de la recherche, installer des industries afin d'avoir des produits locaux made in Sénégal.

Le biodigester n'est pas dangereux, il n'est pas sous pression, le méthane 27 fois plus polluant que le CO2 ne tue pas ont-ils affirmé sans ambages. Une vanne relâche le surplus de biogaz. Le biodigester peut être alimenté par des déchets alimentaires, des épiluchures, des restes d'aliments, du pain sec, des déchets animaliers, des déchets verts, etc. La technologie préfabriquée est déplaçable à 70% ou 100%. Un biodigester peut coûter 885 000 FCFA et peut être payé comptant ou à crédit.

Pour une relance de EOL Sénégal, il faudra réaliser une bonne étude de marché, élaborer un business plan et travailler à mobiliser l'Etat et d'autres bailleurs potentiels, afin de bénéficier des subventions et autres dispositifs de prise en charge financière.

Il devient urgent pour certains acteurs de se regrouper pour développer les usages productifs du solaire. Des partenaires comme l'ONG Enda Energie pourraient aider à autonomiser les unités de transformation des céréales et autres produits locaux avec l'installation de mini centrales et un encadrement des bénéficiaires.

Ce troisième Panel a pris fin à 12 h 48 mn, coïncidant avec l'heure de la pause-déjeuner (en raison de la prière du vendredi).

2.2.2 Les séances de rencontres, B to C/ B to B

De 16 h 00 à 17 h 15 minutes, une Rencontre Business to Consumers (entreprise face au public), a réuni les entreprises participantes (ayant souscrit au pack complet) qui ont fait une présentation de leurs produits et savoir-faire, tout en marquant leur contribution à l'effort de développement des plus démunis en sites isolés.

De 17 h 15 à 18 h 30 minutes, des échanges directs entre les entreprises B to B (échange interprofessionnel), ont eu lieu, permettant des échanges sur les difficultés rencontrées par les uns et les autres et sur les synergies possible pour accompagner au mieux les projets de développement endogène en lien avec les énergies renouvelables.

A partir de 18 h 30 minutes, le modérateur général a fait la synthèse des travaux et procédé à la clôture de forum professionnel du Salon de l'Energie Solaire de Fatick (SENSOL) 2020.

2.3 Jour 3 : Samedi 28 Novembre 2020

2.3.1 Foire de L'Energie Solaire de Fatick

La foire s'est tenue le samedi à la Place des Berges du Sine de Fatick. Elle s'est déroulée dans une ambiance conviviale en dépit de la faible affluence des visiteurs. Une animation a été proposée la veille au soir avec un spectacle son et lumière avec la participation d'artistes musiciens locaux.

La foire de l'Energie Solaire a permis aux différents exposants de présenter leurs produits et services et de nouer davantage de partenariats. Toutefois, certains exposants non pas été représentés à la foire, étant partis la veille.

Globalement entre 09h et 17h environs, la ville de Fatick a vibré au rythme d'une foire qui a permis de mettre à ciel ouvert un ensemble de technologies et services liés aux énergies renouvelables.

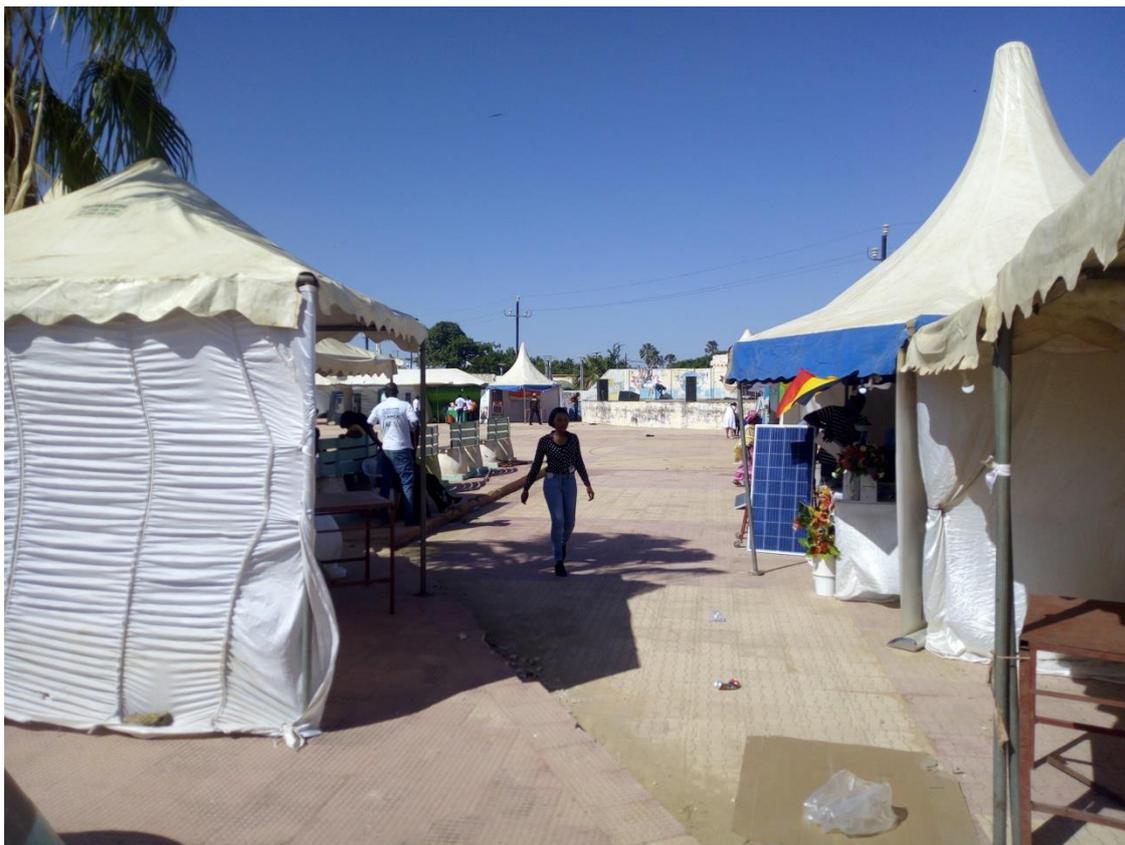


Image 8 : Entrée de la foire de l'énergie solaire sur la place des Berges du Sine

2.4 Les enseignements du salon

2.4.1 L'organisation de l'édition 2020

La troisième édition marque le début d'une institutionnalisation du salon à travers la mise en place d'instance de prise de décision et de planification stratégique (Comité de pilotage), de réflexion et de production scientifique (comité scientifique) et de planification opérationnelle (Unité de Coordination et de Gestion du Salon), chargé de d'exécuter les activités de préparation et d'organisation pratique du salon.

Issu des recommandations de l'année précédente, ces nouvelles modalités ont notamment permis d'impliquer un plus grand nombre d'acteurs et d'institutions dans l'organisation et de favoriser les prises de décisions participatives ou consensuelles.

2.4.2 La cérémonie d'ouverture du salon

Une cérémonie riche en termes de participation d'autorités (Centrale et Locale) et d'échanges des acteurs du secteur des énergies renouvelables. Elle a notamment permis aux autorités et institutions de découvrir les opportunités offertes par le secteur des énergies renouvelables en lien avec les actions des projets et programmes d'appui au développement au niveau des Région de Fatick et de Diourbel. Elle a pu bénéficier d'une bonne couverture médiatique mettant l'importance des énergies renouvelables sur le devant de la scène.

2.4.3 Des panels riches, favorisant le partage d'information et d'expérience

Le SenSol 2020, est marqué par la pertinence du thème de l'année et la pluralité (03) des thématiques de panels et de la diversité des intervenants (13) répartis entre universitaires (communication sur les aspects de recherche dans le domaine), les entreprises et fournisseurs (communication sur les offres de produits et de services disponible dans le domaine), les entrepreneurs du secteur (communication sur les avantages et inconvénients des produits en terme de génération de recettes et bénéfiques).

Avec un premier panel qui renseigne les participants sur l'état des lieux du secteur de l'énergie de façon générale et à l'échelle du Pays, avec focus sur les réalisations faites au niveau de Fatick et de Diourbel.

Un deuxième panel qui porte à la connaissance des participants l'existence de solutions de financement disponibles avec ses modalités d'accès, la nécessité de mettre en place un système d'entretien et de maintenance des infrastructures solaires photovoltaïques et notamment les installations publiques.

Un troisième panel faisant état de la relation entre la formation, entrepreneuriat, recherche et innovation dans le domaine des énergies renouvelables à travers 5 interventions partageant les résultats obtenus en termes d'accompagnement d'entrepreneurs et de recherche & développement. Les opportunités que ces technologies permettent ont également été évoquées.

2.4.4 Synthèse de l'enquête de satisfaction

A l'issue du Salon, un questionnaire de satisfaction a été produit et envoyé (via Google Forms) aux différents participants en vue de recueillir leur appréciation globale de l'évènement. Cela permettra à coup sûr d'identifier des pistes d'amélioration pour les éditions à venir. Les résultats sont présentés en annexe.

2.4.5 Synthèse de l'enquête sur les impacts du Salon

Près d'une année après la tenue du Salon (11 mois environ) une autre enquête a été effectuée auprès des entreprises participantes (exposantes et non exposantes) sur les impacts notés au niveau de leur structure et qui sont en lien avec leur participation au SENSOL. En ce sens, une question centrale a été posée à savoir : **« quel est l'impact post-salon ressenti à moyen et/ou long terme à la suite de votre participation à la 3ème édition du SENSOL de Fatick (l'impact pouvant être ressenti de près ou de loin) » ?**

A noter que l'impact recherché est apprécié essentiellement sous l'angle de deux aspects : les marchés décrochés d'un côté et les partenariats noués d'un autre. Au total, sur les 19 entreprises enquêtées, 13 ont effectivement répondu, soit un taux de participation de **68,4%**. Les résultats sont présentés par rubrique, en annexe.

3 Conclusion

L'énergie est devenue un enjeu économique et stratégique majeur et un facteur de succès du développement économique local et amélioration des conditions de vie. Cependant, le développement des industries à forte consommation énergétique n'a pas répondu à une satisfaction équitable des besoins et a entraîné des graves atteintes à l'environnement. Le dérèglement climatique, l'épuisement des combustibles fossiles et les risques géopolitiques rendent inévitable un passage rapide aux Energies Renouvelables.

Le SENSOL 2020 a vu la participation effective et l'implication des principaux acteurs œuvrant pour le développement des Régions de Fatick et de Diourbel avec un fort taux de participation.

A nouveau, le succès de l'évènement montre l'intérêt porté par les institutions et les populations à ce secteur, porteur d'espoir et d'avenir, notamment pour les entrepreneurs des zones rurales. A la fin d'une année difficile pour tous, marquée par la crise sanitaire, le SENSOL 2020 a permis de rassembler, de permettre la rencontre et les échanges entre des acteurs souvent tenus à distance à cause de la concentration des activités à la capitale.

Il n'y aura pas d'édition 2021 à Fatick. Décidé collectivement, il sera important de laisser le temps à l'ARD de Fatick et Initiative Développement de bien s'organiser pour préparer une édition 2022 à la hauteur des attentes.

3.1 Recommandations

Comme chaque année,

- Faire un plaidoyer fort auprès des autorités étatiques, afin que le SENSOL soit institutionnalisé, inscrit dans l'agenda national et bénéficie d'un accompagnement financier de l'Etat ;
- Identifier les partenaires financiers et les décideurs économiques afin de leur soumettre le projet de la 4^{ème} édition du Salon pour financement ;
- Elaborer un canevas de procédures d'atteinte des objectifs qui servira de feuille de route à l'équipe de coordination du salon ;
- Revoir le format d'organisation du Salon (deux sites), en aménageant un seul site pour le forum et la foire, puisque le public du forum est le même que celui de la foire ;
- Maintenir et consolider le nouveau cadre d'organisation du SENSOL; cette édition a permis la mise en place d'un dispositif bien structuré, permettant de mener des réflexions d'ordre stratégique (comité de pilotage), d'ordre communicationnel et scientifique (Comité Scientifique) en vue de l'organisation de la prochaine édition.

4 ANNEXES :

4.1 Annexe 1 : Bilan des actions de communication du SENSOL 2020

4.2 Annexe 2 : Bilan financier du SENSOL 2020

ANNEXE 1 : BILAN DES ACTIONS DE COMMUNICATION DE LA TROISIEME EDITION DU SENSOL 2020

Détail des Actions déroulées

Les Affiches A1, A2 et A3

50 affiches A1 (sur les 50 imprimés), 70 affiches A2 (sur les 75 imprimés), 157 Affiches A3 (sur les 200) faisant un total de 277 visuels diffusés en pré salon. Nous estimons que ces diffusions ont permis d'atteindre environ 2493 personnes des régions de Fatick et Diourbel ($1985 \times 9 = 17865$) [9* représente le nombre de personne par ménage dans la région de Diourbel selon les statistiques de l'ANSD 10* pour la région de Fatick].

Les spots et émissions radios

3 spots radios ont été conçus en 3 langues différentes (wolof, sérère et français), diffusés 88 fois sur 5 radios. 01 à Dakar (RFM), 02 à Fatick (RTS et NDEF LENG FM) et 02 à Diourbel (RTS et BAOL FM) ; de plus, 01 émission radio a été réalisé en période pré Salon (NDEF LENG FM) et 01 pendant le Salon au niveau de Dakar à la RFM. Ces émissions et spot ont permis d'assurer une forte visibilité au Salon.

Les Bâches

Sur les 4 bâches conçus 2 ont été affichées au niveau du marché et à la place des berges du Sine 10 jours avant le Salon en raison de leur position stratégique et l'affluence quotidienne au niveau de ces deux zones ; ces affichages ont contribué à informer les populations avant le Salon. Les 2 autres bâches ont été utilisées pendant le Salon l'une dans la salle de conférence et la seconde à l'entrée du Conseil départemental.

Les Goodies, Tee-shirt, polos, Plaquette et bloc-notes

Distribués durant le Salon aux invités et au staff, nous notons 427 plaquettes (sur les 700 imprimées), 100 t-shirts (sur les 100), 100 polos (sur les 100), 700 gobelets (sur les 700), 425 sacs en fibre bio végétal (sur les 425), 87 sacs en tissu personnalisé (sur les 87), 635 bloc-notes (sur les 700), 50 clés USB (sur les 50) soit un total de 2524 articles qui ont permis d'atteindre environ 25240 personnes ($2524 \times 10 = 25240$) [10* représente le nombre de personne par ménage dans la région de Fatick selon les statistiques de l'ANSD]

Les Communiqués, annonces, articles de presse et éléments JT

On a noté cette année une forte présence et implication de la presse locale au Salon. Les organes de presses locales contactées par le comité n'ont presque toutes ménagé aucun effort pour contribuer à l'annonce et la diffusion de l'événement. Ce qui a fortement facilité le travail de promotion. 16 médias étaient présents pour le lancement du SENSOL et 10 étaient présents sur les 2 jours. Le comité d'organisation a également mis en œuvre une communication média en amont de l'évènement avec notamment la publication d'annonces (média en ligne et journal papier).

Le tableau ci-dessous résume quelques publications enregistrées :

Type de presse	Nom de presse	Rédacteur	Publication	Date
Presse en ligne	VivAFRIK	Moctar FICOU		
	Journal Le Quotidien	Dioumacor NDONG	Retombées du salon de l'énergie solaire de Fatick : Plus de 40 millions générés	
	APS : SENEGAL-ENERGIE	AB/ESF	L'ANER EST EN TRAIN D'INSTALLER DES MINI-CENTRALES SOLAIRES DANS LE MONDE RURAL, SELON SON DIRECTEUR GÉNÉRAL	Le 28 novembre 2020
	FATICKOIS.NET Le premier site d'information Générale du Sine	Ndeye Astou Ndiaye	Salon de l'énergie solaire : La 3e édition ouverte à Fatick	Rédaction 26 novembre 2020
	FATICKOIS.NET Le premier site d'information Générale du Sine	Ndèye Astou Ndiaye	Panel du salon de l'énergie de Fatick : Pleins feux sur L'ODEJ	Rédaction 29 novembre 2020
Presse papier	Le SOLEIL	Mouhamadou SAGNE	3e édition du Salon de l'énergie de Fatick : L'utilisation du solaire au centre des préoccupations	Le 28 Novembre 2020
	Actusen et Sourceainfo	Mactar DIOUF	Troisième édition du Salon de l'énergie de Fatick : les acteurs optent pour l'énergie solaire photovoltaïque comme facteur de développement	
	L'EVIDENCE	Pape Diomaye THIARE	Transition Energétique au Sénégal : Le Salon de l'énergie de Fatick se positionne	Le 30 Novembre 2020

Les réseaux sociaux

Au total 4 pages ont été mises à contribution : 1 compte Facebook, 1 LinkedIn, 1 YouTube, et le compte Facebook de l'ARD de Fatick. Sur Facebook, nous comptons 1460 abonnés (le 01-09-21-), 22 visuels conçus et publiés. Nos publications ont eu une portée maximale allant jusqu'à 32484 (organique). Sur la période 22-07-20 et le 22-12-20, nous avons enregistré un total de 3102 interactions. Contrairement à la page Facebook, les comptes LinkedIn et YouTube ont été moins attractifs, pour LinkedIn 165 abonnés (le 01-09-21-) et seulement 48 publications ; pour Youtube nous notons 06 abonnés, 04 publications et 126 vues en 2020;

Autres liens disponibles sur le Salon :

Titre	Lien	Date de publication
2eme jour forum de l'énergie solaire Fatick : présentation des structures partenaire	https://www.youtube.com/watch?v=rGhDLZp0QwQ&t=30s	27 novembre 2020
Lynergies Afrique une solution contre l'émigration clandestine	https://youtu.be/kCoVYauUuYQ	26 novembre 2020

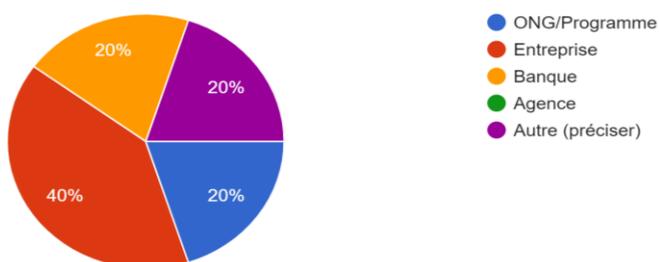
Difficultés rencontrées :

- Budget limite pour réaliser toutes les activités souhaitées ;
- Non-exécution de certaines actions de communication (Conférence et ou/petit déjeuner de presse, Reportage photo, Confection d'une Brochure de Capitalisation de 12 à 16 Pages, Réalisation d'un Film Documentaire de 15 mn de SENSol 2020, Réactivation du site de l'ARD & Publication sur ledit site par une mise à jour des infos, Conception de Kakemono, Confection d'un Press Book, etc.) ;

Résultats de l'enquête de satisfaction :

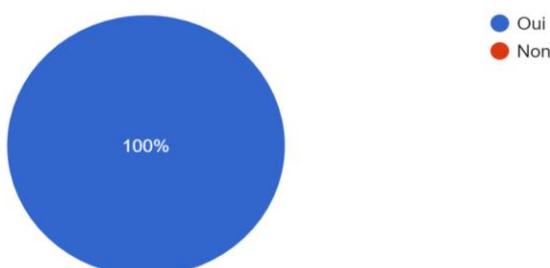
Question1: Type d'Exposant ?

5 réponses

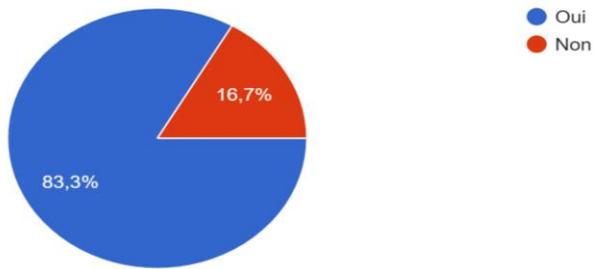


Question3: Ce thème « L'énergie solaire photovoltaïque à usage productif dans la réduction de la pauvreté en milieu rural » vous a-t-il convenu ?

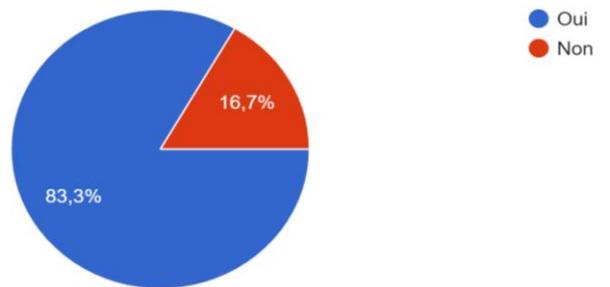
6 réponses



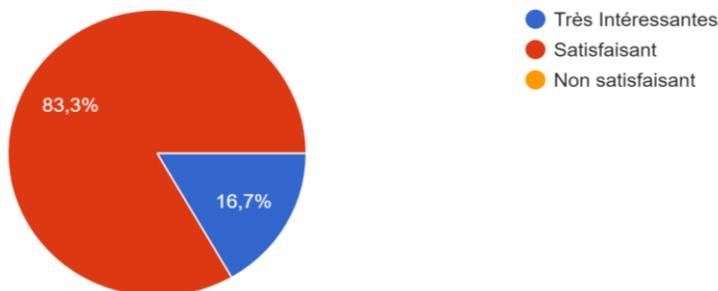
Question 4: La période de mi-Novembre / fin-Novembre vous convient-elle ?
6 réponses



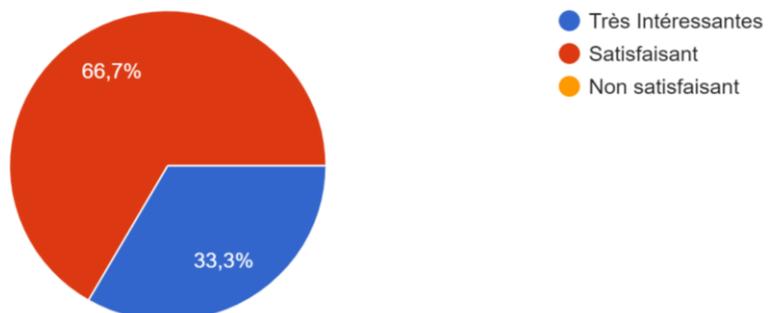
Question 7/ Le service "Traiteur Restaurateur" vous a-t-il convenu ?
6 réponses



Question 8/ Comment avez-vous trouvé les Panels et communications ?
6 réponses

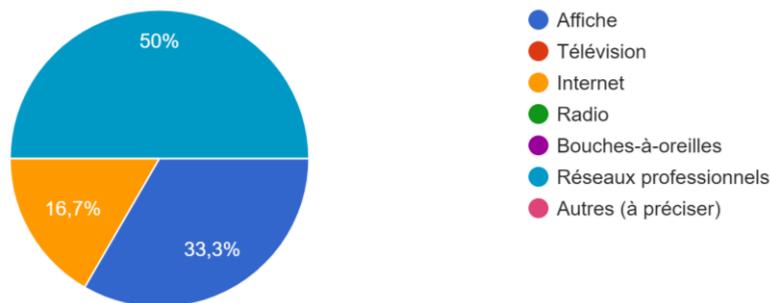


Question 9/ Comment avez-vous trouvé les Séances B to C
6 réponses



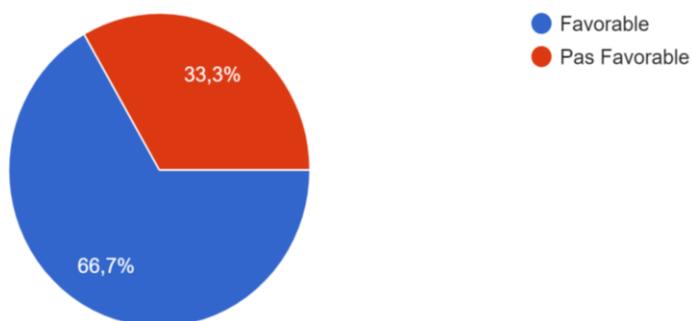
Question 12/ Par quels moyens avez-vous entendu parler du Salon

6 réponses



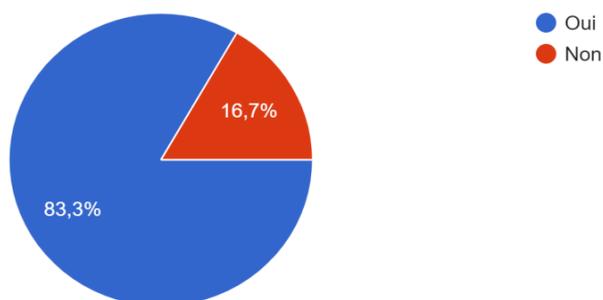
Question 13/ Que pensez-vous de faire une pause en 2021 pour prendre plus de temps à organiser le salon 2022 ?

6 réponses



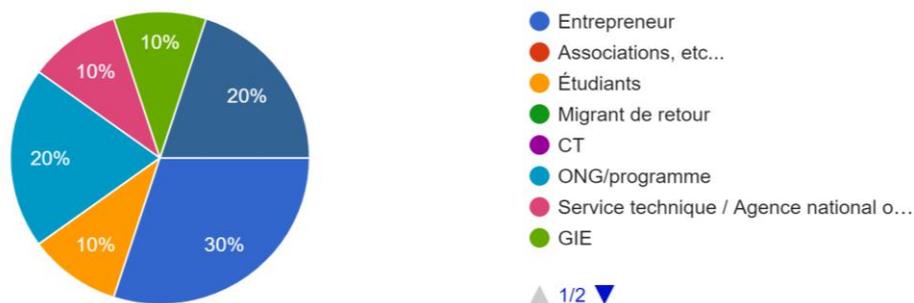
Question 14/ Le SENSOL 2020 a-t-il globalement été une bonne édition pour vous ?

6 réponses



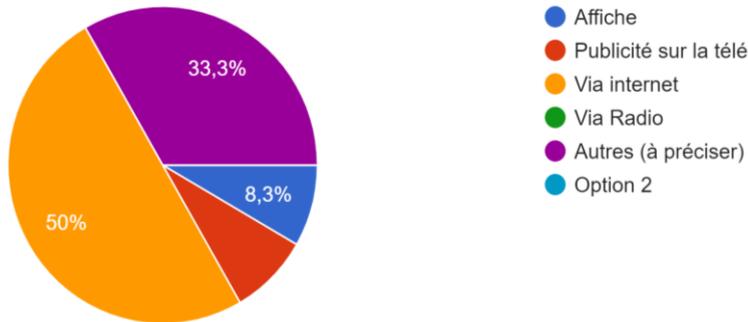
Question 1/ A quel titre avez vous participé au SENSOL 2020?

10 réponses



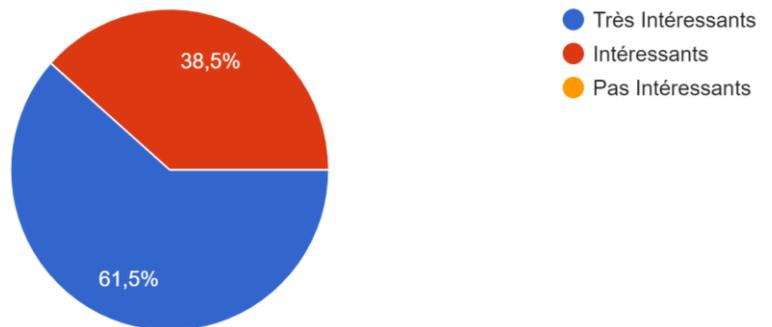
question 2 / Par quels moyens avez-vous entendu parler du Salon ?

12 réponses



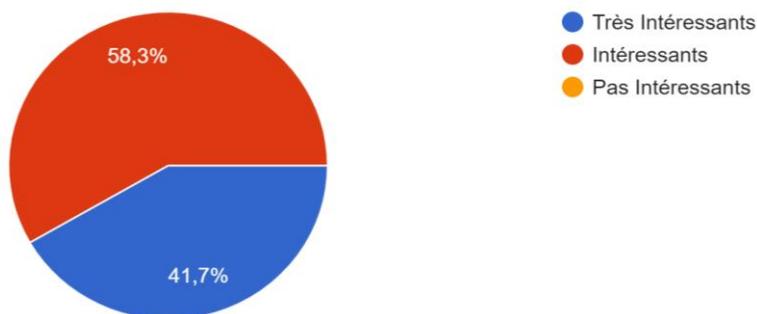
question 6 : Comment avez-vous trouvé les aspects ci-dessous ?

13 réponses



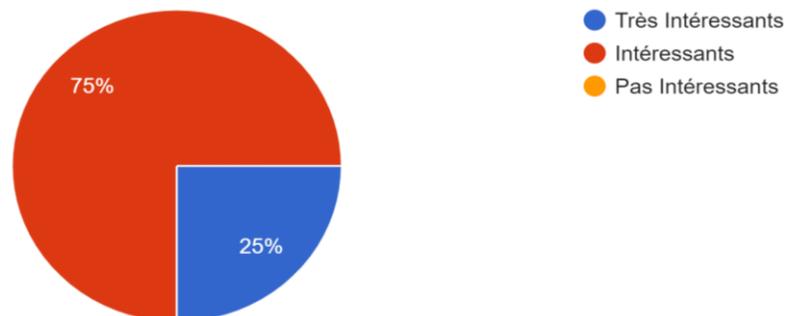
Les séances B to C ?

12 réponses



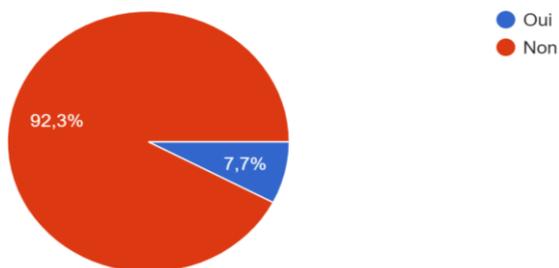
Les séances B to B ?

12 réponses



Question 7/ Avez-vous participé à la foire du samedi ?

13 réponses

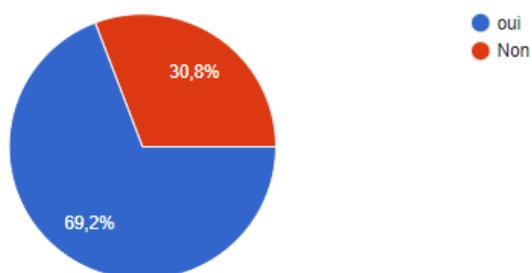


Résultats de l'enquête sur les impacts du SENSOL:

Impacts ressentis

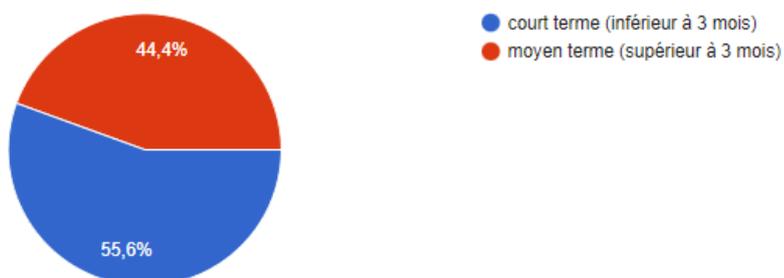
Le SENSOL 2020 a-t-il eu un impact de près ou de loin sur les activités de votre entreprise?

13 réponses



L'impact ressenti est-il à court ou moyen terme depuis votre participation

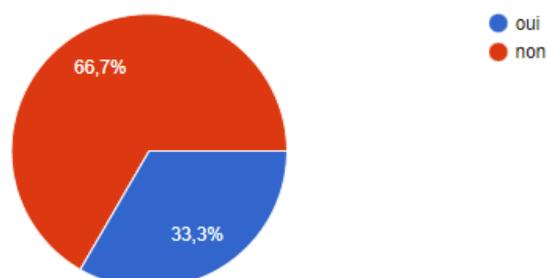
9 réponses



Marchés décrochés

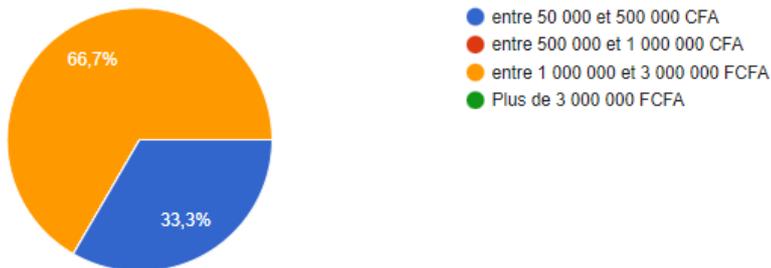
Avez-vous décroché un ou des marchés en lien avec le SENSOL

9 réponses



Pouvez nous donner une idée du montant global du ou des marchés gagnés?

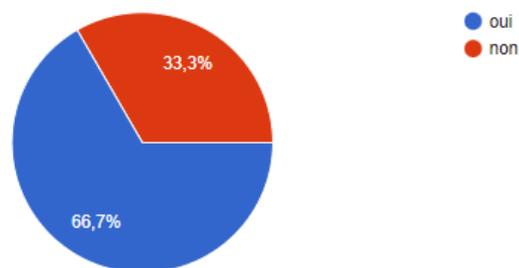
3 réponses



Partenariat noués

Le salon vous a-t-il permis de nouer un ou des partenariat

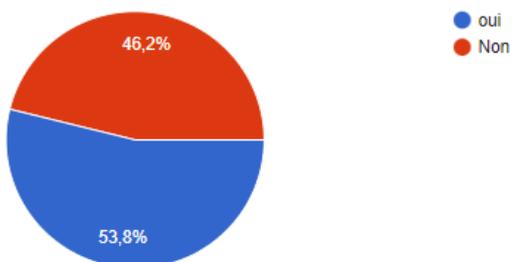
9 réponses



Autres opportunités saisies

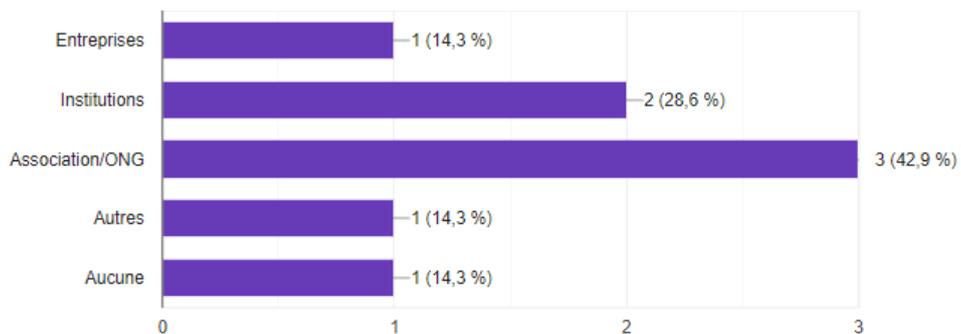
Notez-vous d'autres opportunités saisies ou éventuelles

13 réponses



Avec quels types de structures

7 réponses



Souhaitez-vous préciser les autres structures avec lesquelles vous avez été ou êtes en partenariat?

2 réponses

La Banque Agricole

FlexNRJ

Si oui lesquelles

7 réponses

Le salon a de l'avenir

Insister davantage sur la présence des Elus

Organiser le Salon à Dakar

Les retombées ne tombent pas du jour au lendemain, on espère, avec un peu de patience, tirer un plus grand profit

une visibilité de notre boite dans cette zone

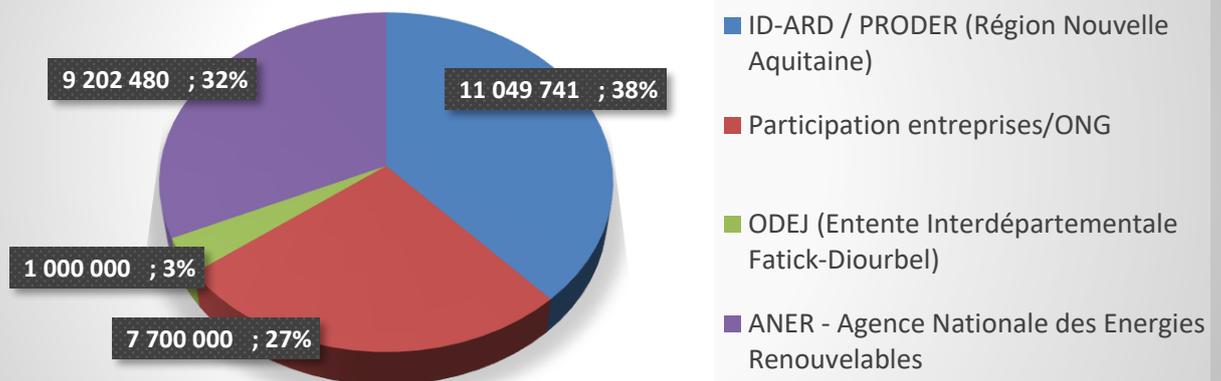
le salon est prometteur

Promotion, visibilité, proposition de partenariats public et privé, mais pas de concrétisation
Côté propositions: les manquements de la foire sont à repenser bien que le forum professionnel ait été une grande réussite

Annexe 2 : Bilan financier du FESFA 2019

RECETTES			
	PREVISIONELLES	REEL	Ecart
ID-ARD / PRODER (Région Nouvelle Aquitaine)	7 000 000	11 049 741	4 049 741
Participation entreprises/ONG	6 000 000	7 700 000	1 700 000
ODEJ (Entente Interdépartementale Fatick-Diourbel)		1 000 000	1 000 000
ANER - Agence Nationale des Energies Renouvelables		9 202 480	9 202 480
Montant recherché	26 160 430		- 26 160 430
TOTAL	39 160 430	28 952 221	- 10 208 209

Répartition des ressources par bailleurs (FCFA)



DEPENSES SIMPLIFIES	
RUBRIQUES	Dépenses
Ressources Humaines	5 324 076
Frais d'organisation	778 300
Communication - Salon	9 136 140
Logistique	5 832 575
Restauration des participants	2 564 595
Prise en charge panélistes et invités	2 530 035
Transport	2 791 500
TOTAL	28 957 221

Répartition des dépenses (FCFA)

